

**Procès-verbal**  
**de l'Assemblée générale ordinaire**  
**de l'Association DeltaLink**

**tenue le lundi 20 juin 2005 à 18h30 à La Sarraz**

**1. Ouverture**

Il est 18h 45, dans les locaux de DeltaLink à La Sarraz, lorsque le Président Gilbert Cujean ouvre la séance. Sont excusés:

*Mmes Dominique Bucher, Françoise Cujean, Jacqueline Dancet, et MM. Marcel Gorgé, Didier Dériaz, Laurent Zali, Charles Riolo, Daniel Gorostidi, Jean-Marc Baumgartner, Alain Michaud, Pierre Kovaliv, Michel Vurlod, François-Philippe Devenoge, Louis Humair, ainsi que la Municipalité d'Éclépens.*

Il demande à l'assemblée d'intervertir les points 8 (Elections) et 9 (Communications) de l'ordre du jour reçu avec les convocations.

Comme il n'y a aucun avis contraire, l'ordre du jour sera suivi comme proposé par Gilbert Cujean.

La liste de présences annonce Mmes Jacqueline Schmid, Janine Lehmann et MM. Eric Grandchamp, Olivier Martin, Sylvain Dépraz, Eric Pulfer, ainsi que les membres du Comité suivants: Mme Nicole Steffan et MM. Gilbert Cujean, Pierre-Yves Rochat, Jacques Hämmerli, Mark Gaber.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 7 juillet 2004 visible, bien que tardivement sur le site et disponible sur demande comme indiquée dans la convocation, n'est pas demandé en lecture et il est adopté à l'unanimité

**2. Rapports d'activités 2004**

Rapport du Président

Gilbert Cujean présente le rapport d'activités de Deltalink pour l'année 2004 dont il fut le directeur exécutif jusqu'à fin janvier 2004.

Ce rapport est annexé au présent PV.

Rapport du comité

Le rapport du comité est lu par Jacques Hämmerli. Il rappelle que l'association marche au ralenti déjà depuis le début de 2003 et que le comptoir ouvert à Lomé

ne suffira pas à la survie de DeltaLink. Gilbert Cujean a fini son mandat de directeur exécutif fin janvier 2004

Le comité a décidé à la fin de l'année et sur demande de Pierre-Yves Rochat de lui donner la conduite des opérations sous une forme différente mais dans la même éthique.

Ce rapport est annexé au présent PV.

**3. Compte 2004**

Les comptes à disposition sur le site Internet sont expliqués par Gilbert Cujean.

L'année se solde avec un bénéfice exceptionnel au vu des affaires de plus de 62'000.- Cela est dû à l'abandon d'une créance de DeltaSystem de 43'000.- correspondant à une facture pour les salaires et charges sociales des 6 premiers mois d'exploitation.

Le chiffre d'affaire réel si on déduit la créance est d'environ de 80'000.- soit identique à 2003.

Les charges principales pour l'année sont les loyers et les charges puisque depuis janvier, il n'y a plus de salaires fixes à verser.

Pierre-Yves Rochat a refacturé ses heures à 39.- fr. comme indépendant en fonction des commandes traitées ce qui correspond au salaire horaire de Gilbert Cujean.

#### **4. Rapport des vérificateurs**

Le 16 juin, Eric Grandchamp et Laurent Zali ont rencontré Gilbert Cujean pour vérifier les comptes. Ils ne font aucune remarque particulière quant à leur tenue. Pour suivre la demande des vérificateurs, l'assemblée vote à l'unanimité l'approbation des comptes de l'exercice 2004 et en donne décharge au comité.

#### **5. Rapport de la commission d'Ethique**

Il n'y a pas de rapport cette année pour les raisons suivantes :

- la commission de s'est pas réunie dans les délais.
- Didier Dériaz a demandé à être libéré de sa fonction.

Il trouve qu'il y a un problème éthique car les deux principaux clients sont H2 Informatique tenu par un Libanais et le comptoir de Lomé tenu par un Suisse et non des Africains.

- Mme Dominique Bucher a aussi envoyé sa lettre de démission avec effet immédiat car trop occupée : elle a repris un travail à 100%.

Seul reste dans la commission Marcel Gorgé.

Jacqueline Schmidt se dit intéressée mais ne donne pas de réponse définitive. Elle rencontrera d'abord Gilbert Cujean pour plus d'informations.

Gilbert Cujean se réunira prochainement avec Marcel Gorgé pour étudier plus l'angle éthique de l'association.

Olivier Martin demande quelle réponse donner au problème soulevé par Didier Dériaz?

Gilbert Cujean répond que pour lui ce n'est pas un réel problème car ces ventes ne correspondent qu'à 30% des affaires conclues.

#### **6. Cotisations**

Le comité propose le maintien des cotisations qui sont actuellement :

Membres individuels privés CHF 40.-

Étudiants, chômeurs, défavorisés CHF 20.-

Institutions, écoles, associations sans but lucratif CHF 100.-

Entreprises (cotisation de soutien) CHF 200.-

Résident d'un pays de destination du matériel 1/10 des prix ci-dessus

Il n'y a pas de question et l'assemblée accepte le maintien à l'unanimité

#### **7. Budget 2005**

Comme en 2004, il n'y a pas de budget 2005. Gilbert Cujean rappelle qu'on avance à tâtons .

Olivier Martin demande si on ne peut reprendre l'exercice 2004.

Pierre-Yves Rochat répond que non car tout a changé.

Jacques Hämmerli fait remarquer que trop d'éléments constitutifs changent comme le loyer, les salaires...

Il n'y a plus de question et l'assemblée accepte à l'unanimité le fait qu'il n'y ait pas de budget établi et que l'on naviguera à vue.

#### **8. Communications**

Rapport de Pierre-Yves Rochat

Pour se présenter Pierre-Yves Rochat, rappelle qu'il travaille depuis 8 ans avec l'Afrique et que sa marotte est la récupération depuis plus de 35 ans.

Il fait le même travail de manière personnelle et moins efficace que DeltaLink depuis plusieurs années.

Actuellement il ne peut se verser qu'un petit salaire selon la marge des ventes ce qui ne sera pas viable à long terme s'il n'y a pas d'augmentation des ventes. Il est chargé de cours à l'EPFL, et travaille à temps partiel pour une maintenance informatique ce qui l'aide à vivre.

Il faudra arrêter DeltaLink si le loyer n'est plus couvert par les ventes.

La décision de déménager chez Ritschard à Cheseaux est prévue pour rationaliser le travail. On paye le loyer selon la surface occupée, et il n'y a plus de frais de transport jusqu'au transitaire.

Il y a un gros travail de tri à faire pour le déménagement: plus de 1000 machines sont obsolètes et l'on ne récupère dessus que le disque dur et certaines pièces détachées.

19 caisses sont déjà prêtes à partir à la Swico. À fin juin la moitié des locaux de La Sarraz sera libérée. Le

matériel entreposé à Eclépens a aussi été déménagé.  
Le loyer de La Sarraz est payé jusqu'à fin août, fin du bail.

Il ne faut plus stocker trop longtemps du matériel et adapter les prix, constamment à la baisse en Afrique, pour favoriser les ventes. Cependant il ne faut pas refuser d'aller récupérer du matériel chez nos partenaires pour des problèmes de stockage.

Pour diminuer le coût, on ne prépare les machines que lorsqu'elles sont vendues.

Pierre-Yves Rochat a envoyé dix palettes au Bénin dont six mises en dépôt sur place. Le port est payé à ce jour et le risque pour le matériel a été pris par lui à titre privé.

L'article paru dans Construire de Migros a fait une bonne publicité avec quelques retombées.

Jeannine Lehmann demande ce qui se passera pour les 3<sup>e</sup> samedi !

Pierre-Yves Rochat les continuera à Romanel après la fermeture de La Sarraz

## **9. Élections**

Daniel Gorostidi, Charles C. Riolo, Jacques Hämmerli, Nicole Steffan et Pierre-Yves Rochat sont élus jusqu'en 2005 et ne désirent pas se retirer du comité

Daniel Paul donne sa démission. Il est remercié pour le travail qu'il a accompli et l'aide précieuse qu'il a donnée à Pierre-Yves Rochat pour le déménagement et le tri du matériel

Marc Gaber et Gilbert Cujean sont élus jusqu'en 2006.

Pierre-Yves Rochat demande s'il y a une contradiction à ce qu'il reste au comité ?

M. Dépraz trouve que non puisqu'il y a une vérification des comptes et M. Grandchamp rappelle que si Gilbert Cujean était salarié ce n'est pas le cas de Pierre-Yves Rochat.

Le comité reste donc identique à 2003 moins Daniel Paul puisqu'il n'y a aucune proposition de nouveau membre.

Laurent Zali a fini son mandat de réviseur des comptes et Eric Grandchamp fonctionne encore une année.

Sylvain Dépraz est d'accord de fonctionner et il est élu à l'unanimité.

## **10. Divers**

Olivier Martin trouve que les membres ont peu d'information sur ce qui se passe durant l'année.

Pierre-Yves Rochat demande si on pourrait prévoir d'utiliser un petit pourcentage de la marge pour financer des projets d'aide.

Ces questions restent à débattre et il est 20h30 lorsque le président clos l'assemblée et invite à continuer la discussion autour du verre de l'amitié.

Nicole Steffan

Documents annexés au procès-verbal :

- Rapport du Président
- Rapport du Comité
- Comptes 2005
- Rapport des vérificateurs des comptes